



Plan de protection scolaire des écoles

DIRECTION DES ECOLES
MIEGE – VENTHONNE - VEYRAS

1. Mesures

a) Lavage des mains fréquent et essentiellement au savon :

- à l'entrée et à la sortie des classes
- à la rentrée de la pause
- au besoin si un élève éternue, se mouche ou se rend aux toilettes
- utilisation de savon liquide et de serviettes à usage unique pour le séchage
- les élèves n'utilisent pas de désinfectant pour les mains, sauf situation exceptionnelle. Le gel hydro-alcoolique est déconseillé pour les enfants.

b) Aération des salles :

- après chaque période d'enseignement 5 min d'aération
- à chaque récréation 15 min d'aération
- en fin de demi-journée 15 min d'aération

c) Entretien sanitaire :

- désinfection des poignées (porte et fenêtre) et des interrupteurs après chaque utilisation (enseignants)
- désinfection du matériel informatique et de la photocopieuse après chaque utilisation (enseignants)
- nettoyage 2x par jour des surfaces, des rampes d'escalier, des infrastructures sanitaires et des lavabos (concierges ou dames de nettoyage)
- poubelles régulièrement vidées
- installations d'eau potable rincées avec la réouverture de l'établissement

d) Distanciation sociale :

- pas de distance sociale entre les élèves (ils peuvent se déplacer librement en classe, sur le chemin de l'école et dans la cour de récréation)
- distance de 2m entre les adultes (y compris dans la salle des maîtres et les vestiaires)
- distance de 2m le plus souvent possible entre enseignants et élèves

e) Masques :

- ce n'est pas une mesure recommandée pour l'école (cas particuliers à discuter avec la direction)
- le port du masque est possible en cas de circonstances particulières (apparition de symptômes chez une personne en place, pendant l'attente de la prise en charge par les parents...)

g) Parents :

- éviter les alentours du bâtiment scolaire
- les regroupements aux alentours de l'école sont interdits

h) Règles d'hygiène et de conduite :

- rappelées fréquemment aux élèves par les enseignants (le lavage des mains sera réexpliqué à la reprise des cours)
- pas de partage de nourriture et de boisson
- respect des gestes barrières entre les élèves (éviter de se serrer la main, se prendre dans les bras, faire la bise...)
- les enseignants instruiront les élèves sur les gestes barrière et les comportements à adopter et veilleront à leur respect

Les mesures, les règles d'hygiène et de conduite s'appliquent à tout le monde.